

CAHIER DES CHARGES SUR LES ROLES ET TACHES DE LA PRESIDENCE

Contexte

La Présidence de CGLU joue un rôle de prime importance dans la représentation politique de l'Organisation. En raison du large éventail de thèmes abordés et d'activités réalisées de par le monde, il est indispensable de répartir les responsabilités internationales.

Le président et les coprésident-e-s agissent au nom de l'Organisation mondiale, et non d'une section spécifique ; ils orientent les priorités de CGLU dans son ensemble. Ils doivent également encourager les échanges et promouvoir l'implication des membres.

L'engagement actif des membres de la Présidence se révélera primordiale pour l'influence politique de notre Organisation et la viabilité de notre mouvement.

La Commission des affaires statutaires a recommandé au Bureau exécutif de Porto Alegre qu'un cahier des charges sur les rôles et tâches incombant à la Présidence soit développé. Ce cahier des charges doit être explicitement accepté par les candidat-e-s qui répondront à l'appel à candidatures pour la Présidence, afin de démontrer leur engagement à jouer un rôle de gouvernance au sein de CGLU.

Participation minimale aux affaires de l'Organisation

1. Les membres de la Présidence doivent assister à au moins une des sessions statutaires de l'Organisation mondiale par an.
2. Ils doivent également assister à une session de la section de leur région mondiale respective.

Domaines spécifiques de travail

3. Les membres de la Présidence pourraient être invités à identifier trois domaines de travail dont ils prendraient la direction. Une répartition des tâches aurait lieu par la suite, en fonction des intérêts manifestés par les membres.
4. Prendre la direction d'un domaine spécifique de travail implique de maintenir des dialogues structurés avec les principaux partenaires impliqués sur le thème en question, d'organiser des réunions sur ce sujet et d'apporter une expertise afin d'explorer plus avant la question.

Extension du réseau

5. Les membres de la Présidence pourraient être chargés d'établir des contacts avec une ou plusieurs organisations de gouvernements locaux pertinentes afin d'améliorer le dialogue politique et la collaboration.
6. Les membres de la Présidence s'engageront à mener des campagnes actives pour développer les adhésions à l'Organisation.

Promotion du leadership et de la bonne gouvernance

7. Les membres ont déclaré que CGLU n'a pas uniquement besoin que ses dirigeants définissent les actions de l'Organisation et garantissent la représentation du mouvement mondial des autorités locales et régionales ; les dirigeants de CGLU ont aussi la responsabilité de développer de nouvelles formes de leadership.
8. Dans cette perspective, les membres de la Présidence devront s'impliquer pour informer les membres entre les différentes réunions mondiales et pour promouvoir la démocratie et la transparence dans la prise de décisions.